



**Public cible :**  
Agents du SPPE

**Pré-requis :**  
Avoir été recruté dans le  
cadre du SPPE

**Modalités pratiques**  
Durée : environ 10 heures  
en e-learning / Contacter  
l'EGOC pour les modalités  
de programmation

**Calendrier - Lieux -  
Modalités d'accès :**  
Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et des  
planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**  
E-learning

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**  
:  
0 €

**Modalités animation :**  
A distance / Autoformation  
sur la plateforme Syfadis

**Intervenant :**

**Effectif :**  
1 groupe d'agents Caf SPPE

**Taux de satisfaction /  
appréciations stagiaires :**  
Programmation module e-  
learning à partir de 2024

**Tarifcation :**  
0 €

# SPPE - Socle Commun Action Sociale

MAJ : Jeudi 25 juillet 2024

## Objectifs professionnels :

### Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Expliquer l'organisation, les missions et le fonctionnement de la branche Famille et sa place au sein de la Sécurité Sociale
- Identifier ses missions et ses interlocuteurs dans le domaine de l'Action sociale, ainsi que les outils et premières notions nécessaires pour exercer

## Contenu :

Programme des modules e-learning (via Syfadis) « Socle commun action sociale (environ 10 heures) :

### MODULE « ENVIRONNEMENT »

#### Partie 1 - L'évolution socio-démographique de la France (15 minutes)

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- D'identifier les éléments clés socio-démographiques de la population française d'aujourd'hui

#### Partie 2 - La protection sociale et la Sécurité sociale (40 minutes)

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- De citer les enjeux de la protection sociale
- D'expliquer les étapes historiques de la construction de la Sécurité sociale
- D'identifier et de situer les branches de la Sécurité sociale

#### Partie 3 - La branche Famille (1 heure)

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- D'expliquer les étapes historiques de la mise en place des allocations familiales
- De distinguer les missions de la branche Famille et plus particulièrement celles de l'action sociale
- D'identifier le cadre général de l'action sociale et les nombreux partenaires associés

#### **Partie 4 - La Convention d'Objectifs et de Gestion (10 minutes)**

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- D'identifier les principes et le fonctionnement de la Convention d'Objectifs et de Gestion (Cog)

#### **Partie 5 - Le financement de la branche Famille (10 minutes)**

A la fin de cette partie, l'agent sera capable :

- De saisir les enjeux de la gestion financière de la branche Famille
- D'identifier les sources et les fonds de financement de la branche Famille

#### **Partie 6 - L'évaluation des Caf et le contrôle budgétaire (10 minutes)**

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- De distinguer les différentes évaluations faites aux Caf
- D'identifier les étapes et outils nécessaires au contrôle budgétaire en action sociale

### **MODULE « METIERS »**

#### **Partie 1 - Les métiers de l'action sociale (1 heure)**

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- De décrire les missions des principaux métiers de l'action sociale des Caf
- D'identifier des exemples de coopérations entre les métiers de l'action sociale des Caf

#### **Partie 2 - Le cadre budgétaire (25 minutes)**

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- D'identifier les généralités sur le financement des aides payées par l'action sociale des Caf et leurs modalités de suivi et d'évaluation

#### **Partie 3 - La réglementation en action sociale (3 heures)**

Petite enfance : environ 1 heure

Enfance et jeunesse : environ 45 minutes

Soutien à la parentalité : environ 40 minutes

Animation de la vie sociale : environ 15 minutes

Pilotage et territoires : environ 15 minutes

Fonds publics et territoires : environ 05 minutes

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- D'identifier l'ensemble des aides financières collectives (prestations et subventions) proposées par les Caf aux partenaires dans le cadre de l'action sociale
- D'appréhender la réglementation en termes d'objectifs, d'éligibilité et de modalités de calcul
- De distinguer la part de financement et de dépenses associées relatives à chaque aide financière

#### **Partie 4 - Le contrôle interne de la branche Famille - Nouveauté 2025 (45 minutes)**

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- Identifier les notions clés, les acteurs et documents relatifs au contrôle interne de la branche Famille
- Citer les principaux éléments constituant la méthodologie des processus et la cartographie des risques utilisées au sein de la branche Famille

#### **Partie 5 - Le dispositif de contrôle interne pour l'action sociale - Nouveauté 2025 (45 minutes)**

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- Présenter les 4 livrables du processus "Accompagner, maintenir et développer l'activité des partenaires de l'action sociale" (M5)
- Expliquer le fonctionnement des différents outils du contrôle interne utilisés comme moyens de maîtrise du risque majeur n°5 du processus M5

#### **Partie 6 - L'environnement du système d'information (15 minutes)**

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- D'identifier les outils du quotidien et leurs usages pour l'exercice du métier

#### **Partie 7 - Les principes de la comptabilité et de l'analyse financière (1 heure 15)**

A la fin de cette partie, le stagiaire sera capable :

- D'identifier les principaux mécanismes et les logiques de la comptabilité d'une structure
- De différencier des documents comptables
- De lire la comptabilité générale d'une entreprise ou d'une structure
- De déterminer les principaux ratios financiers pour analyser la situation financière d'une structure.

---

**Méthodes mobilisées :**

Activités pédagogiques à effectuer à distance :

Apports théoriques

Activités interactives

Quiz

Assistance technique ou administrative : Anne-Laure LECONTE / Karen LE MENTEC /  
Hélène DERVAULT ou votre service RH/Formation ou votre service informatique local

Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Donatien FORET/ Réjane  
BEAUGENDRE

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités



d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes**

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**